ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Part des étrangers dans les individus ayant été condamnés définitivement

Question écrite n° 39972

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la part d'étrangers dans les individus ayant fait l'objet d'une condamnation définitive pour un crime ou délit passible de 5 ans d'emprisonnement en 2018, 2019, 2020 et depuis le début de l'année 2021. Parmi ceux-ci, il lui demande quelle est la part d'étrangers en situation irrégulière et la part d'étrangers en situation régulière ainsi que le nombre de décision assorties d'une interdiction de territoire français.

Données clés

Auteur : M. Éric Ciotti
Circonscription : Alpes-Maritimes (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 39972
Rubrique : Justice
Ministère interrogé : Justice
Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 28 février 2022
Question publiée au JO le : 6 juillet 2021, page 5275
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)